



BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 26 juin 2024, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
 Nombre de membres présents : 18 représentants 18 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 34 voix

Délibération n° BS-2024/25

Objet : Réflexion sur la végétalisation des espaces publics

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	BREYTON Stéphanie
	CHAVAND Christelle
	CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	DELPHIN Maurice
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
GUIGUE Gilbert	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
WOLFF Corine	BOUZON Elodie
	DUPRAZ Fabien
	LAVAL Sylvain
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	POZO Jean-Christophe
BAABAA Jimmy	
HABFAST Claus	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	DEPINOIS Marc
	MOLLIERE Denis
	PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
REY Freddy à ESCARON Dominique	MICHALLET Bernard à GUIGUE Gilbert
VIAL Cédric à GUIGUE Gilbert	MOREL Véronique
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	BOIX-NEVEU Arthur à BAABAA Jimmy
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	EGO Catherine à ESCARON Dominique
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BONNARDON Pierre à PICHON-MARTIN Bertrand	

Votants (en voix) : 34
 Exprimés (en voix) : 34
 Pour : 33
 Contre : 0
 Abstention : 1 (Céline DOLGOPYATOFF BURLET)
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Réflexion sur la végétalisation des espaces publics

Contexte

La végétalisation constitue un levier clé pour s'adapter aux impacts du changement climatique sur le territoire. Elle peut s'effectuer sur différents espaces : cours de récréation des écoles, cimetières, places communales. Il s'agit de repenser la place du végétal et son lien avec les modes de vie.

Certaines communes ont démarré leurs réflexions autour de cette thématique, et d'autres n'ont pas forcément le temps ou les outils pour les intégrer dans leurs projets.

Descriptif

Cet accompagnement sur la végétalisation des espaces publics intégrera :

- La mise en place d'une méthodologie éprouvée dans le cas de l'éclairage public : rencontres entre communes, réalisation d'un guide de préconisations et de formations organisées, à destination d'un ou deux ambassadeurs par commune, l'aide à la recherche de financements pour les travaux
- Un accompagnement des communes à la concertation sur ces sujets spécifiques : conseils de hameaux, jumelages entre communes

Il s'agit de favoriser les retours d'expériences entre communes, via l'organisation d'ateliers et de formations, puis d'aider à passer à l'action, en imaginant un accompagnement spécifique selon les besoins de chaque commune : étude complémentaire, formation...

Plan de financement

Dépenses	€ TTC	Recettes	€ TTC
Organisation d'ateliers, de tables-rondes, de formations	5 000 €	CD 38 (Contrat Parc)	5 000 €
Total	5 000 €	Total	5 000 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- **De valider le projet présenté et les dépenses associées ;**
- **D'autoriser le Président à solliciter le Département de l'Isère pour le financement de cette action ;**
- **D'autoriser le Président à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.**

Ainsi fait et délibéré le 26 juin 2024,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **02 JUL. 2024**

